

FORMATION EN LIGNE

Règlement local de publicité

Par visioconférence

**SITES &
CITÉS**
REMARQUABLES
FRANCE



Mardi 10 & Mardi 17 mai 2022 de 14h-16h30

Par Visioconférence

Inscriptions :

<https://urlz.fr/hebv>

Organisé par :

Sites & Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine, 20 Cours Pasteur, 33000 Bordeaux
Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06
Contact : reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr





Règlement local de publicité

Formation en ligne

Mardi 10 mai 2022 14h-16h30

Mardi 17 mai 2022 14h-16h30

Objectifs :

Afin de répondre aux questionnements de ses membres et d'apporter une assistance concrète et précise aux collectivités, Sites & Cités remarquables de France propose un cycle de formation sur la gestion des enseignes et publicités, notamment en Site patrimonial remarquable.

Publics :

Techniciens, élus, urbanistes, chargés de planification ou d'aménagement, architectes... de villes et territoires de toutes tailles.

Programme « Règlement local de publicité et SPR » :

- Le règlement local de publicité (RLP) : contexte législatif et enjeux
- L'élaboration d'un RLP
- Le traitement des enseignes en centre-ville et Site patrimonial remarquable
- Exemples de bonnes pratiques
- Zoom sur le contentieux
- Échanges et réponses aux problématiques rencontrées sur les territoires

Intervenants :

- Philippe Zavoli I, Maître de Conférences en droit public, Institut Fédératif de recherche sur les transitions juridiques, Université de Pau et des Pays de l'Adour, spécialiste du droit de la publicité

Tarifs :

- 100 euros pour les villes de moins de 7000 habitants
- 200 euros pour les villes de plus de 7000 habitants
- 350 euros pour les non-adhérents

Effectif : 15 personnes maximum.

Sites et Cités remarquables de France est organisme de formation.

N° de déclaration d'activité : 72640372464.

Agrément pour dispenser des formations aux élus locaux.

Méthodes mobilisées : documentations / PPT / analyse d'étude de cas / échanges/débats

Modalités d'évaluation : notule de présentation et de niveau en début de session & auto-évaluation en fin de session

Formation accessible aux personnes handicapées, notamment à mobilité réduite

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SITES & CITÉS
REMARQUABLES
FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux